



## COMPTE RENDU CTL DU 6 JUILLET 2021

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires et de la CGT Finances Publiques (voir déclaration liminaire jointe), la réunion de ce jour comporte en premier lieu l'examen du protocole télétravail à la DGFIP.

Sur ce point, le directeur rappelle que la DGFIP et la direction locale n'ont nullement l'intention de précipiter les choses, le télétravail n'ayant pas pour but de «faciliter» le NRP. Si un texte Fonction Publique sur le télétravail est adopté, il s'imposera à la DGFIP.

La CGT revendique la possibilité de revoir les étapes de la procédure afin de permettre à l'agent de déposer en premier lieu sa demande sur SIRHIUS avant la tenue de l'entretien avec son chef de service et rendre possible la saisie de la CAP en cas de refus.

Le directeur ne voit aucun raison de s'opposer à cette demande.

Au plan local, aucun bilan sur le télétravail n'est à ce jour disponible.

Pour rappel, le plafond de jours télé-travaillés s'élève à 3 jours.

Le directeur rappelle que cette disposition doit permettre de satisfaire à une demande forte des agents et de pouvoir télétravailler de manière moins contrainte que lors de la période de pandémie.

Une formation des chefs de service sera l'une des priorités de la direction.

A ce point présenté pour avis : la CGT et Solidaires votent contre et FO refuse de prendre part au vote

Le point suivant consiste en l'examen du dispositif «Vox Usagers» .

Ce dispositif généralisé à l'ensemble des administrations consiste à recueillir l'avis des usagers sur leurs «expériences» au contact des services et d'apporter une réponse par l'administration à chacune des histoires vécues.

La CGT dénonce ce dispositif comme un artifice supplémentaire de l'administration, un outil d'une communication ultra formatée et tendant à faire croire que l'administration est à l'écoute de l'usager et qu'elle tient compte de son témoignage.

Les résultats de l'Observatoire Interne de la DGFIP 2020 sont ensuite examinés.

La CGT regrette la production d'un document incompréhensible et peu probant au niveau de

la participation des agents .

Celle-ci marque encore une baisse significative par rapport à 2019 avec seulement 34% de participants à l'enquête.

Néanmoins, les principaux motifs d'insatisfaction des agents restent un manque de reconnaissance professionnelle, un manque de reconnaissance du travail effectué et la non revalorisation de la rémunération .

Le directeur admet que ces résultats ne sont pas bons et nécessitent effectivement une prise en compte et une amélioration.

Pour la CGT, ce constat n'est pas étonnant, il n'est que le fruit d'une politique sociale et salariale menée aveuglement par la DGFIP depuis plusieurs années.

Le tableau de veille sociale 2020 est présenté par M. Villar.

La situation est bien particulière cette année et peut s'expliquer en grande partie par la crise sanitaire .

Les congés de maladie de courte durée sont en diminution par rapport à 2019 mais restent supérieurs de 3,5 fois à la moyenne nationale .

Les jours d'écroulements et de dépôt de CET sont en augmentation .

Pas d'accidents de travail ni de droit de retrait exercé en 2020.

Certains services apparaissent plus en souffrance que d'autres (SIP et trésoreries spécialisées).

Un point d'étape est fait sur la participation de la DDFIP du Gard aux Espaces France Services (EFS).

Sur ce point, la CGT rappelle son opposition au projet de nouveau réseau de proximité supprimant de très nombreuses implantations de la DGFIP dans les communes rurales .

La création des EFS par les collectivités locales ne vient que palier au désengagement de l'État en matière de service public aux usagers mais ne peut compenser cette dégradation.

Dans ces conditions la CGT refuse de s'inscrire dans ce faux débat.

La réunion se termine par la demande de communication de documents liés aux mouvements locaux de mutation: tableau de vacances d'emplois dans les services, le Tagerfip, les départs à la retraite , le classement des demandes des agents .

La direction annonce que les agents ont majoritairement obtenus leur premier vœu.

La réunion prend fin à 13 h 10.

Les élus CGT : Marie Dufresne , Sylvie Gouze, Didier Vignal.